

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LABORATOIRE FUNLINE sur la commune principale de l'AIOT 975 chemin des Hourtoulanes 66380 PIA.

La référence de votre dossier est A-3-QFFSRQRT3 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 04/10/2023 à 17h45 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79018467500979**

Organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Fonction : **Consultante HSE**

Personne morale

N° SIRET **51390353400057**

Raison sociale **Laboratoire Elysées Cosmétiques**

Forme juridique **SAS**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

10 rue de la paix

75002 PARIS 02

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Président**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LABORATOIRE FUNLINE**

Description des activités :

La société FUNLINE est implantée au 975 chemin des Hourtoulanes sur la commune de PIA (66). La référence cadastrale du site est la suivante : 000AC15, d'une superficie de 5 727 m². Le laboratoire est un laboratoire de développement, de production, puis de conditionnement de nitrites d'alkyles. Le Laboratoire FUNLINE gère donc l'ensemble de l'activité depuis la création du produit, jusqu'à sa commercialisation. Le site compte une quinzaine de salariés, avec un rythme d'activité de 5 jours/7, du lundi au vendredi. Le site comprend les zones suivantes : un local laboratoire ; une zone de stockage des matières premières et consommables ; une zone de production, comprenant un réacteur et un local de stockage du produit fini avant conditionnement ; une zone de conditionnement des produits finis ; une zone de stockage des produits finis avant expédition ; une aire extérieure pour le stockage des déchets ; des installations techniques ; des bureaux, voiries internes et parking. Le process de production est le suivant : Les réactifs sont mélangés au sein du réacteur. La réaction au sein du réacteur dure quelques heures. En moyenne, 3 réactions sont réalisées par semaine. Un alcool est ensuite ajouté aux nitrites d'alkyles. En sortie de réacteur, environ 20% du produit de la réaction correspondent aux nitrites d'alkyles (produit semi-fini), 80% correspondent à du déchet. Puis, le produit fini est mis en flacon, étiqueté et conditionné. Le site est classé à déclaration ICPE pour ses stockages de produits finis (mélange isopropyl nitrite, mélange isopropyl nitrite à la menthe, mélange isopropyl & amyl nitrite, mélange de pentyle nitrite et isopropyl nitrite), classés au titre de la rubrique ICPE n°4120.2. Comme demandé par l'arrêté de mise en demeure de l'exploitant n°2023249-0001, cette télédéclaration a été réalisée dans le délai imparti d'un mois. Toutefois, une évaluation de conformité a montré que certaines exigences n'étaient à ce jour pas respectées et le délai d'un mois est trop court pour l'exploitant pour se mettre en conformité. Aussi, un plan d'action a été établi par l'exploitant pour se mettre en conformité et est transmis à l'inspecteur DREAL en parallèle de cette télédéclaration. A noter, pour ses stockages de nitrite de sodium (relevant de la rubrique ICPE n°4440.2), l'exploitant s'engage à rester systématiquement sous le seuil déclaratif de 2 tonnes, via un suivi hebdomadaire de son état des stocks. Le site est donc non-classé au titre de cette rubrique.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

975 chemin des Hourtoulanes

66380 PIA

X : 691618

Y : 6184863

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4120	4120-2-b	Toxicité aiguë catégorie 2	Quantité susceptible d'être présente 4.3 t	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets sont triés et évacués vers les filières appropriées. L'activité du site produit : - Des déchets non-dangereux (cartons, plastiques) stockés dans des bennes fermées à l'abri des envois. Ces déchets sont collectés par le service public de gestion des déchets. - Des sacs d'emballages de nitrite de sodium, stockés dans un fût plastique de 200 L fermé à l'abri des envois. Ces déchets sont évacués par SUEZ. - Des déchets aqueux (eau, sulfate de sodium, soufre) stockés dans des IBC plastiques de 1000 L sur rétention adaptée, afin de prévenir des infiltrations dans le sol en cas de fuite. Ces déchets sont évacués par SUEZ. - Des déchets de gants et

chiffons souillés stockés dans un fut plastique fermé à l'abri des envols. Ces déchets sont évacués par SUEZ. - Des fûts souillés (fûts métalliques et plastiques) de 200 L sont évacués par SUEZ.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Un PI public est en cours d'installation par la Mairie de Pia à proximité de l'installation du Laboratoire FUNLINE. Il sera situé chemin des Hourtoulanes à Pia (66), en limite de propriété, à la jonction entre le chemin des Hourtoulanes et le chemin d'accès au site. Il sera situé à moins de 200 m de l'installation. La mise en service du PI est envisagée au cours du mois d'octobre 2023. Le débit effectif du PI de 60 m³/h sera vérifié à sa mise en service. A noter, la présence actuelle d'un poteau incendie au 61 Chemin des Hourtoulanes, mais situé à plus de 200 m de l'installation. FUNLINE dispose des moyens d'alerte d'incendie suivants : système interne d'alarme incendie manuelle et moyens d'alerte (téléphones) des pompiers; et des moyens de secours et de protection incendie suivants : des extincteurs visibles et accessibles, répartis au sein du site et adaptés aux risques présentés par les installations, un plan des locaux facilitant l'intervention des pompiers avec description des dangers.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

